

# RAPPORT D'ACTIVITES 2022.



Journée de travail sur les orientations de l'association - 18 novembre 2022

Après la crise sanitaire qui a privilégié une activité sous forme de visio-conférences, l'association a connu une année 2022 très active et a pu organiser des réunions en présentiel et des voyages d'études. Les collectivités adhèrent à nos initiatives en faveur de l'apaisement de la ville et de la promotion de la marche : élus et techniciens ont participé à nos visites de sites.

En raison des évolutions du contexte, social, climatique, renouvellement des adhérents, il a semblé utile de mener une réflexion collective sur le futur de l'association et sur une éventuelle réévaluation de ses objectifs.

Rue de l'Avenir travaille à l'utilisation des modes actifs depuis sa création et constate que beaucoup d'aides ont été apportées au vélo depuis une dizaine d'années, moins à la marche, alors que le contexte est favorable. Si nous nous réjouissons du développement de la pratique du vélo, une part importante de l'activité a été consacrée à la marche.

## LE SEMINAIRE

Précédé de l'envoi d'un questionnaire à tous ses membres, une journée de réflexion prospective a été organisée en novembre 2022. Cette journée a réuni un panel d'une vingtaine de personnes représentatives des adhérents : anciens et nouveaux, différentes tranches d'âge et origines professionnelles diverses. Le séminaire était animé par une sociologue spécialiste de l'intelligence collective. Les conclusions peuvent se résumer en quelques points.

### Objectifs

- Actualisation des champs d'action en fonction des nouveaux enjeux
- Se focaliser sur la thématique ville apaisée, pour produire un récit
- Produire une vision fédératrice et mobilisatrice, en intégrant les nouveaux enjeux

### Stratégie

- Analyser les positionnements des partenaires associatifs, pour développer des actions communes et constituer un lobby
- Monter en compétence, plan de formation en interne, pour labelliser Rue de l'Avenir
- Élargir les partenariats

### Communication

- Partager une vision de Rue de l'Avenir « qui donne envie »
- Créer un événement national, auprès des collectivités notamment
- Exploiter les réponses au Baromètre des villes marchables

### Gestion

- Trouver des ressources financières pour pouvoir recruter et professionnaliser la gestion
- Renforcer ressources humaines, et diversifier les ressources financières

### Cibles

- Identifier les cibles à privilégier, dont les jeunes
- Clarifier ce que l'on attend, ce que l'on apporte, selon les catégories d'adhérents, en particulier les collectivités

Pour traduire ces objectifs en programme, une seconde réunion a été organisée. Les campagnes à développer en 2023 auront pour objet :

- L'apaisement de la ville
- Les modes actifs
- La place de l'enfant dans la ville
- Les actions partenariales

## LES GROUPES DE TRAVAIL

### 1- Marche et Piétons

Le groupe participe au suivi des plateformes locales Place aux Piétons. Il s'est orienté, dans l'esprit de soutenir un Plan national marche, vers un séminaire ayant pour sujet « L'impact économique de la marche en ville » de façon à mettre en lumière les retombées mal connues de la pratique piétonne, économies de coûts sociaux mais aussi création de valeur. Ce volet économique a semblé nécessaire à la constitution d'un lobby.

### 2- Place de l'enfant dans la ville

En articulation avec le collectif Rues aux enfants et pour apporter son aide au lancement des appels à projets pluriannuels, notre association assure la coordination nationale des actions désormais décentralisées : plus de 150 sites dans toute la France qui organisent une fois ou régulièrement des Rues aux enfants. Le groupe de travail a accueilli, en mars 2022, M. Gilles Namur, adjoint au maire de Grenoble sur la mise en place du programme des rues scolaires ; en octobre 2022, M. Alexandre Garcin, adjoint au maire de Roubaix sur l'appel à projets « Rues aux enfants » lancé par la ville.

### 3- Code de la rue

Travail conjoint avec l'association ADAV sur la production illustrée d'une plaquette rappelant les évolutions récentes du Code de la Route en faveur des piétons et des cyclistes et d'un flyer spécifique à la marche. Par le passé l'édition du « Code de la Rue » était réalisée en collaboration avec le GART.

### 4- Ville 30, réduire l'excès automobile : vitesse et nombre

Parallèlement à la rédaction d'un rapport, deux voyages d'étude ont été organisés en direction des collectivités locales, élus et techniciens. L'un en Italie (Turin, Milan, Cuneo) pour s'informer sur les différentes formes de Zones à Trafic Limité ; l'autre à Lille et à Gand concernant les fermetures temporaires de rues à la circulation. Public très motivé pour la mise en œuvre des ZTL mais contexte juridique à faire évoluer.

### 5- Mobilités et bien-être

Après avoir travaillé sur la relation santé/sédentarité, le groupe a recentré son action vers la prévention des conflits d'usage et notamment piétons/cyclistes et piétons/utilisateurs de trottinettes. Il travaille actuellement à la conception d'une série de « capsules vidéo » à poster sur les réseaux sociaux, sur les sites de Rue de l'Avenir, de Rues aux enfants et de nos partenaires, en termes de recommandations sur un mode plutôt humoristique.

### 6- Redonner vie aux quartiers de la périphérie

Recommandations d'un rapport produit à la suite d'une série de réunions qui ont exploré un état des lieux et des éléments historiques de constitution de la ville et de ses différents tissus.

- Favoriser l'inclusivité intergénérationnelle, écoles, personnes âgées, maison de quartier, maison de santé...
- Conserver, pérenniser des services de proximité
- Promouvoir les sites de multi activités, commerces, services, PME, tiers lieux, ateliers numériques...
- Développer les réseaux de dessertes des services et sites de proximité, à pied, à vélo, et en transports en commun
- Préserver les espaces verts de proximité, parc, détente, jeux, sports...
- Promouvoir la réutilisation ou transformation des bâtis existants

### 7- Intégration des transports collectifs dans la ville.

Ce groupe n'a pas encore fonctionné

## LES EVENEMENTS

En février 2022, un webinaire a été organisé avec Rue de l'Avenir Suisse et le Cerema « Ville apaisée, nouveaux usages urbains » avec la participation de 500 personnes. Il a été conçu à partir d'exemples de politiques locales de restriction d'accès automobile en centre-ville et/ou dans des quartiers de différents pays européens et à partir de mouvements citoyens de réappropriation de l'espace public,

En mars, une rencontre au Bourget du Lac a été organisée en direction des adhérentes AURA, au sujet des Villes 30, précédée d'une visite à Chambéry.

En avril, une visite a été organisée avec nos partenaires de Turin (LAQUP) et Rue de l'Avenir Suisse à Milan, Turin et Cuneo et a réuni des élus des techniciens de collectivités et des adhérents de Rue de l'Avenir France. Il s'agissait de s'informer sur les Zones à Trafic Limité.

En mai, une visite destinée particulièrement aux porteurs de projets « Rues aux enfants, rues pour tous » et aux collectivités locales des Hauts-de-France, a été organisée à Lille et à Gand, villes pionnières en la matière.

En septembre, Rue de l'Avenir a organisé deux journées à Dijon (21 et 22 septembre) en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne « **A pied, à vélo, bien dans ma ville** ». Ces journées font partie du cursus des étudiants.

## LES ACTIONS PARTENARIALES

### - Place aux piétons

L'association Rue de l'Avenir fait partie des trois associations qui se sont groupées au sein du collectif « Place aux piétons » pour promouvoir un des deux modes actifs, la marche, et lancer une enquête nationale, le « Baromètre des villes marchables ». Une seconde édition est en cours, l'enquête a été ouverte en novembre 2022 pour se terminer au 1<sup>er</sup> mars. Le questionnaire explore 5 thématiques :

- Le ressenti du répondant sur son quotidien de marcheur : facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec autres usagers de la voie publique...
- Se sent-il en sécurité quand il marche ? décliné suivant les lieux et les publics
- Le confort de marche : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information. Sont-ils respectés par les usagers, les riverains, les autres usagers
- Son avis sur l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune
- Son avis sur les aménagement et équipements pour améliorer le quotidien des marcheurs

La deuxième édition des Assises nationales de la marche en ville est en préparation. Cette journée aura lieu à Reims les 9 et 10 novembre 2023.

### - Rue aux enfants rues pour tous

La dynamique des Rues aux enfants rues pour tous est depuis 2015 ans animée par un collectif national composé de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), du CAFEZOÏDE, de Rue de l'avenir et de Vivacités Ile-de-France.

Lors du troisième appel à projets les groupes d'appui régionaux, qui s'étaient mis en place progressivement, ont participé activement au lancement, à la validation des projets. L'action nationale est désormais décentralisée. Rue de l'Avenir assure la coordination des groupes d'appui régionaux et gère les appels à projets des secteurs géographiques qui ne se sont pas encore constitués en groupe d'appui. Un nouvel appel à projet sera lancé en 2023.

### - Réseau Rues

Une rencontre avec nos partenaires Suisses, Belges, Luxembourgeois et Italiens francophones aura lieu comme chaque année et se tiendra à Bruxelles et à Gand.

## COMMUNICATION

L'association a diffusé ses quatre bulletins trimestriels et une édition spéciale consacrée au Baromètre des villes marchables.

Les actes des Premières assises nationales de la marche en ville ont été publiés et diffusés.

Le site de Rue de l'Avenir a fait l'objet de mises à jour régulières. Un site spécifique Rues aux enfants a fait l'objet d'une refonte comprenant une partie appropriable par chaque groupe régional.

## PERSPECTIVES

Les quatre orientations définies à la suite du séminaire seront développées en 2023 sous la forme d'actions dont la plus importante est le cadre général des activités de l'année. On peut en résumer les principales.

### - Ville apaisée, quartiers à vivre.

La campagne sera menée avec nos partenaires (CVTCM, FUB, FNAUT, FNE) Elle se déroulera sur plusieurs années. Elle s'adressera à l'Etat, aux collectivités territoriales et à un public relais qui assurera le lien vers le grand public. Un manifeste et des argumentaires seront élaborés au début de l'année 2023. Un voyage d'études en Bretagne est programmé.

### - Les groupes de travail

Ils poursuivront leurs activités et, en particulier, par l'élaboration de capsules vidéo concernant les conflits d'usage, par le séminaire sur les retombées économiques de la marche et par le soutien à la place de l'enfant dans la ville.

### - Place aux piétons

L'année 2023 sera celle de l'exploitation du 2<sup>e</sup> Baromètre des villes et villages marchables et de la restitution des résultats lors d'une conférence de presse en septembre 2023, puis d'une rencontre de deux journées à Reims les 9 et 10 novembre 2023.

## VERS UNE FRUCTUEUSE ANNEE 2023

L'année 2023 s'annonce sous de bonnes perspectives :

renforcement des actions partenariales, projets pluriannuels, nouveaux adhérents.

Le trésorerie de l'association est rétablie, malgré un très léger déficit, et les perspectives d'aides de nos soutiens habituels sont bonnes.

Le bureau remercie tous ceux qui ont fait vivre Rue de l'Avenir en 2022 et notamment,

- les administrateurs et les correspondants locaux pour leur travail lors des journées de Chambéry/Bourget-du Lac et de Dijon, pour l'animation des groupes d'appui régionaux « Rues aux enfants, rues pour tous » et pour l'organisation des groupes de travail,
- nos correspondants suisses et italiens pour l'organisation du voyage à Turin et Milan.
- Fanch Ruellan grâce à qui l'association a pu diffuser ses quatre bulletins trimestriels et une édition spéciale consacrée au Baromètre des villes marchables
- Laurence Plcado dont l'intervention a rendu possible la mise à jour régulière du site Rue de l'Avenir et la refonte et l'animation du site Rues aux enfants, qui comprend une partie appropriable par chaque groupe régional

Une mention particulière va à notre délégué général qui a donné une impulsion nouvelle à l'association en créant des groupes de travail et qui nous apporte son sens de l'organisation et beaucoup de son temps.